



THORIGNÉ-FOUILLARD

Petite Enfance



GUIDE



THORIGNÉ-
FOUILLARD

Sommaire

Editorial

1- Le service public de la petite enfance

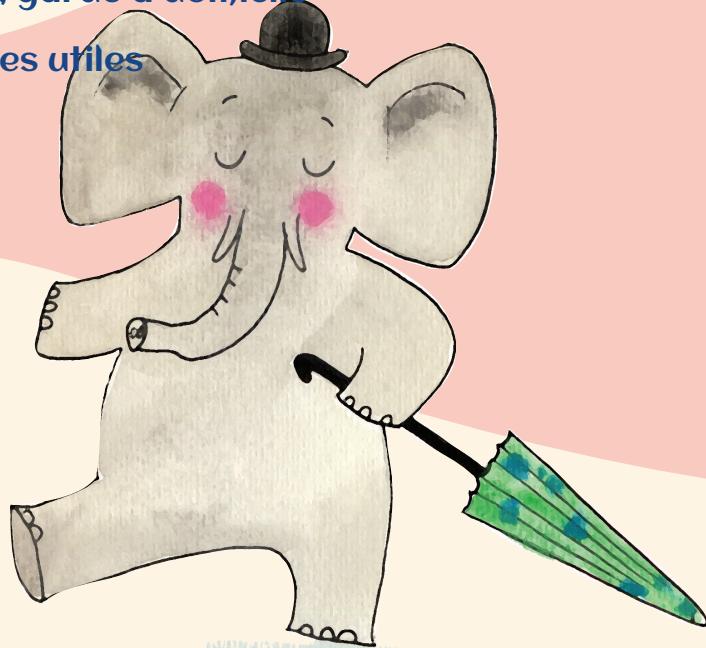
2- Les modes d'accueil collectif

- Multi accueil municipal Brindille
- Pram
- Micro Crèche Puzzle

3- Les modes d'accueil individuel

- Les assistants maternels
- Baby sitting, garde à domicile

4- Les adresses utiles



Conception et réalisation : services enfance jeunesse et communication ville de Thorigné-Fouillard 02 99 04 54 54.
Dessins réalisés par Alexandra Letort.



La politique Petite enfance

Chères familles, chers parents,

Être parents, c'est une aventure merveilleuse, parfois exigeante, mais toujours enrichissante. À Thorigné-Fouillard, nous avons la conviction que les pouvoirs publics ont un rôle essentiel à jouer pour accompagner cette aventure, dès les premiers instants de la vie de l'enfant. C'est pourquoi la Ville s'engage activement pour soutenir la parentalité, offrir des solutions d'accueil diversifiées et de qualité, et favoriser le bien-être des tout-petits comme de leurs familles.

Notre politique Petite Enfance repose sur une approche globale, à la fois humaine, éducative et solidaire. Elle s'appuie sur trois piliers : **l'accueil, l'accompagnement et la collaboration.** Nous travaillons en lien étroit avec les professionnels de la petite enfance, les familles, les partenaires institutionnels, associatifs et privés pour développer des services adaptés à chaque besoin et au-delà des modes d'accueil, mener différentes actions pour soutenir les parents dans leur quotidien.

La commune de Thorigné-Fouillard s'est engagée dans une politique sociale et familiale sur

son territoire, principalement en faveur de la petite enfance et de l'enfance jeunesse. Elle a signé une **Convention Territoriale Globale** avec la CAF pour mettre en œuvre son projet de territoire ainsi qu'une convention de partenariat avec la communauté de professionnelles territoriale de santé des trois forêts.

Faire garder son enfant est une préoccupation majeure pour les futurs et jeunes parents. Mais la richesse et la diversité des modes de garde est un vecteur important pour l'attractivité du territoire. Les comportements sociaux-professionnels ont évolué et le service public rendu à la population s'adapte.

Nous avons souhaité publier ce guide pour présenter la pluralité des modes d'accueil et vous accompagner dans votre recherche d'un mode de garde adapté à vos besoins et vos contraintes. Nous restons à votre écoute pour améliorer encore l'offre d'accueil et les dispositifs de soutien, et construire, avec vous, une ville toujours plus attentive à ses plus jeunes citoyens.

**Frédéric Pierre,
conseiller délégué à la petite enfance.**



Le service public de la Petite enfance

Promulguée le 18 décembre 2023, la loi pour le plein emploi modifie dans ses articles 17, 18 et 19 la gouvernance de la politique petite enfance, en faisant des communes, à compter du 1^{er} janvier 2025, les autorités organisatrices d'accueil du jeune enfant.

La commune est donc désignée autorité organisatrice de l'offre d'accueil du jeune enfant et devient le pilote local pour l'offre d'accueil, responsable de son développement quantitatif comme qualitatif.

La loi a créé quatre compétences mises en œuvre par la collectivité :

1^o Recenser les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles en matière de services aux familles.

2^o Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents.

3^o Planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil.

4^o Soutenir la qualité des modes d'accueil.

01



Guichet unique service public de la petite enfance :

Leïla Solignac

Service enfance jeunesse,
Groupe scolaire public Les Prés Verts
35235 Thorigné-Fouillard

Sur rendez-vous 02 99 04 54 30
enfancejeunesse@thorigne-fouillard.fr

Les modes d'accueil collectif

02

Multi accueil municipal Brindille

Le multi accueil peut accueillir simultanément 40 enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans. La structure propose 34 places d'accueil régulier (dont 2 pour des accueils atypiques) et 6 places d'accueils occasionnels (dont 2 places d'urgence).

Le multi accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h (fermeture une semaine à Noël et trois semaines l'été).

Le tarif horaire est spécifique à chaque famille. Calculé selon le barème CNAF (Caisse nationale d'allocations familiales), il est fonction des revenus bruts annuels de l'année N-2 et du nombre d'enfants à charge.

1.1. Accueil régulier (34 places)

L'enfant est accueilli régulièrement durant des créneaux horaires définis. Cet accueil fait l'objet d'un contrat dit de mensualisation. Les parents complètent un formulaire téléchargeable sur le site de la ville ou à retirer auprès de la structure, qui est ensuite remis à la directrice lors d'un rendez-vous physique (aucune inscription ne sera effectuée sans rendez-vous préalable).

Les places sont attribuées par une commission d'attribution, qui classe les demandes selon un barème par points, répondant à différents critères.

Contact : Multi accueil

Allée Erik Satie 02 99 62 47 35

brindille@thorignefouillard.fr

Direction : Mélinda Bonneau

1.2. Accueil occasionnel (6 places)

Cette formule, plus souple, répond aux familles souhaitant faire garder leur enfant durant des créneaux ponctuels, occasionnels, en fonction de leur besoin. Les enfants doivent être préalablement inscrits et avoir effectué un temps d'intégration, comme pour une place d'accueil régulier. Les réservations sont effectuées d'une semaine à l'autre ou, si des places sont disponibles, au jour le jour.

1.3. Accueil d'urgence

Deux places sont réservées pour l'accueil d'urgence, pour répondre à une situation imprévue, exceptionnelle, lorsque les parents n'ont aucune autre solution de garde à leur disposition. Cet accueil est temporaire, en attendant une solution définitive.

Le Point Relais assistantes maternelles (Pram)

Le Point Relais Assistante Maternelle est un service municipal gratuit qui s'adresse aux assistantes maternelles de la commune. Les assistantes maternelles se retrouvent par petit groupe pour des temps d'activités d'éveil avec les enfants qu'elles accueillent à leur domicile. Ces temps d'activités ludiques sont proposés dans une salle du multi accueil Brindille les mardis, jeudis et vendredis de 09h30 à 11h30. Séverine Gandon, éducatrice de jeunes enfants à Brindille, anime la rencontre le mardi matin, les assistantes maternelles sont autonomes le jeudi et le vendredi.

Contact : Multi accueil Allée Erik Satie
02 99 62 47 35 brindille@thorignefouillard.fr

Micro Crèche Puzzle

La micro crèche Puzzle peut accueillir 12 enfants de dix semaines à trois ans (des enfants peuvent être accueillis en surnombre certains jours de la semaine, dans la limite de 115% de la capacité d'accueil suivant l'article R2324-17 du code de la Santé Publique), de 7h30 à 18h30.

Cet accueil du tout-petit présente plusieurs avantages :

- **pour l'enfant** c'est un accueil personnalisé, une continuité jusqu'à l'entrée à l'école maternelle, le respect de son rythme de sommeil et de veille, de son appétit, de son besoin d'être câliné ou d'être seul quelques instants ...

- **pour les familles**: le recrutement et l'encadrement du personnel par le gestionnaire.

L'équipe d'encadrement est pluridisciplinaire, constituée de professionnels de la petite enfance, qui, de par leur connaissance du développement du jeune enfant, exercent une action éducative.

L'équipe est constituée d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une auxiliaire de puériculture, et de deux animateurs (H/F) petite enfance.

Contact : Micro-crèche Puzzle
13 bis rue Hélène-Boucher
35235 Thorigné-Fouillard.
Site Puzzle ou Yann Coroller 06 32 58 14 00.



Les modes d'accueil

03 individuels

Les assistants maternels

L'assistante maternelle (ou assistant maternel) est un(e) professionnel(le) de la petite enfance qui accueille des enfants mineurs généralement âgés de moins de 6 ans. L'accueil se fait à son domicile. La personne doit obligatoirement avoir été agréée par les services du département. Ils sont salariés par les parents.

La liste des assistants maternels agréés disponibles sur Thorigné-Fouillard et les communes environnantes est consultable sur le site monenfant.fr. Le Point Rencontre Assistants Maternels est un service municipal gratuit, ouvert aux assistants maternels agréés de la commune, accompagnés des enfants qui leur sont confiés, dans la limite des places disponibles.

baby-sitters

L'espace information jeunesse recense les coordonnées des jeunes de la commune proposant leurs services pour une garde ponctuelle ou régulière. La liste est consultable sur thorignefouillard.fr ou auprès de l'Espace jeunes. Pour vous inscrire comme baby-sitter, contactez l'espace infos-jeunes au 0299 62 47 43 ou à l'adresse suivante: espacejeunes@thorignefouillard.fr

Garde à domicile

Des organismes associatifs ou privés, trop nombreux pour être cités ici, proposent des services de garde à domicile, dans l'environnement familial, aux horaires qui conviennent aux parents.



04 Les adresses utiles

Caf.fr

caf.fr est le site officiel des Caisses d'allocations familiales qui vous informe sur vos droits et vous accompagne dans vos démarches : s'informer ou être guidé sur sa situation (logement, naissance...), effectuer une simulation des aides proposées ou une demande en ligne (logement, prestation d'accueil du jeune enfant, allocations familiales...).

Mon enfant.fr

Ce site, conçu par les Caf et la Cnaf, propose un accompagnement aux parents et aux professionnels de la petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité. C'est le site dédié aux modes de garde, qui permet de trouver facilement des crèches, des assistantes maternelles et d'autres solutions d'accueil près de chez vous. Le site vous apporte des informations utiles concernant les aides financières et les démarches à effectuer.

MSA.fr

La Mutualité sociale agricole (MSA) est l'organisme qui gère la protection sociale du monde agricole. Implantée sur l'ensemble du territoire français, la MSA est l'unique interlocuteur, via un guichet unique, pour tous les dossiers de protection sociale des personnes salariées et non salariées des professions agricoles.

Service de la Protection maternelle et infantile PMI

Pour les jeunes ou futurs parents qui se posent des questions par rapport à l'arrivée de leur enfant, il est possible de consulter gratuitement des professionnels de santé, spécialistes de la petite enfance au sein des services de la Protection maternelle et infantile (PMI).

PMI CDAS - Couronne Rennaise Est - Village des Collectivités - 2 avenue de Tizé - 35235 Thorigné Fouillard - 02 22 93 64 52.

Pajemploi

Pajemploi est une offre de service du réseau des Urssaf. Elle est destinée à simplifier les formalités administratives pour les parents employeurs qui font garder leur(s) enfant(s) par un assistant maternel agréé ou une garde d'enfants à domicile.

